



Accès aux marchés internationaux

Une analyse globale du point de vue de la politique européenne

03.09.2018

D'un coup d'oeil

L'UDC a déposé les signatures pour son initiative de limitation. Son objectif est de faire tomber l'accord sur la libre circulation des personnes. Des solutions de remplacement font cruellement défaut.

Je n'ai vraiment pas eu de chance pendant la belle saison. Ma tondeuse à gazon est tombée en panne plusieurs fois, et systématiquement le vendredi soir ou le samedi matin, bien sûr. Non, ce n'étaient pas des problèmes d'usure, elle est encore sous garantie. Trois fois, je l'ai chargée dans ma voiture pour la faire réparer. Dans ces cas, il est utile de recevoir un autre appareil en prêt.

economiesuisse défendra la voie bilatérale de la Suisse et combattra l'initiative de limitation

Vous vous demandez probablement pourquoi je vous parle de ma tondeuse à gazon. La raison est la suivante: l'UDC a déposé son initiative de limitation qui attaque frontalement la politique européenne actuelle, mise en place par la Suisse et l'UE après le non à l'EEE il y a plus de 25 ans. La voie bilatérale s'est révélée une solution pragmatique pour remplacer l'adhésion à l'UE et la participation à l'EEE. Dans l'éventualité de la résiliation de l'accord sur la libre circulation des personnes, les autres accords bilatéraux disparaîtraient automatiquement puisqu'ils sont liés. La situation serait bloquée politiquement pendant plusieurs années. Les conséquences d'un blocage seraient bien plus graves que les désagréments liés à la panne de ma tondeuse. Et une bonne solution de remplacement pour une voie bilatérale éprouvée est d'autant plus importante. Mais que propose l'UDC?

La voie bilatérale s'est révélée une solution pragmatique pour remplacer l'adhésion à l'UE et la participation à l'EEE

Toute personne qui souhaite modifier une chose – et il faut toujours pouvoir le faire – doit auparavant présenter des pistes sérieuses pour une solution meilleure. Il faut un dispositif de remplacement en cas d'acceptation de l'initiative de limitation. Tout comme je dois entretenir mon gazon, les entreprises suisses doivent pouvoir accéder au marché intérieur de l'UE. Et la nouvelle solution doit être meilleure que les accords bilatéraux actuels. Elle doit aussi être réalisable rapidement. Ne devrions-nous pas demander aux auteurs de l'initiative ce qu'ils ont prévu exactement? Dénoncer la voie bilatérale dans sa forme actuelle est leur idée. En cas d'acceptation, quelles seront les améliorations? Jusqu'ici, les solutions proposées par l'UDC n'étaient de loin pas à la hauteur du dispositif en place.

Les entreprises suisses ont besoin d'accéder au marché intérieur européen

Soyez certains que je n'ai pas sauté de joie quand ma tondeuse est tombée en panne pour la énième fois. Dans le domaine de la politique européenne non plus, ce n'est pas tous les jours la fête. En lien avec la nouvelle initiative populaire, il faut bien être conscient de ceci: si nous décidons de faire tomber les accords bilatéraux, nous ne pourrons pas nous référer à une garantie ni faire valoir un droit à une solution de remplacement. L'UDC ferait bien de présenter des solutions de remplacement concrètes et réalisables. Prévoir plusieurs solutions est un procédé courant. Des formules vagues telles que «un accord de libre-échange exhaustif», «bloquer le Gothard» ou «négocier durement» ne tiennent pas la comparaison avec un traité en vigueur et une relation qui fonctionne, développée continuellement pendant 25 ans.

Si nous décidons de faire tomber les accords bilatéraux, nous ne pourrons pas nous référer à une garantie ni faire valoir un droit à une solution de remplacement

economiesuisse défendra - une nouvelle fois - la voie bilatérale de la Suisse et combattra cette initiative populaire. Ce n'est pas la première attaque. Au cours de ces dernières années, les milieux passéistes ont lancé régulièrement des initiatives populaires ou des référendums qui visaient directement ou indirectement à faire tomber les accords bilatéraux avec l'UE. C'était le cas en 2009 (référendum), en 2014 (initiative «contre l'immigration de masse») et aussi cette année (initiative contre le droit international).

La première tonte avec la tondeuse fraîchement réparée s'est très bien déroulée. Le gazon est désormais prêt pour l'engrais automnal – mais je vous épargne les détails ...